



## COMPTE RENDU DU CDAS DU 23 AVRIL 2014

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal de la réunion du 20 novembre 2014.
- Présentation de la note d'orientation de l'action sociale pour l'année 2015
- Répartition des différents budgets.
- Questions diverses

### ORIENTATION DE L'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2015

*Note présentée par la Direction*

Dans un contexte de restrictions budgétaires, les moyens financiers alloués à l'action sociale sont maintenus. ( 183 millions d'euros pour l'année 2015)

Par contre la réduction d'emploi chaque année est poursuivie... minimum de 2%.

Du fait des restructurations diverses( regroupement des CGR, des SLR, des centres d'encaissement, création des CPS), la physionomie des départements s'est modifiée. C'est pourquoi les budgets ont été recalculés sur la réalité des effectifs départementaux.

L'incidence pour le budget de l'Indre et Loire semble très faible ( +567.00€ par rapport à 2014).

#### **Orientations pour l'année 2015 :**

##### **- Recentrer les actions sur le fondamental et... "s'affranchir" du ludique !**

Bien sur le social doit avoir la priorité dans ces orientations mais il ne faut pas oublier que dans cette période difficile le lien social passe aussi par des moments de convivialité (sorties culturelles, arbre de Noël, sorties retraités...)

- **Restauration collective** ( plafonnement de la dépense des agents dans les restaurants administratifs) Le gel de l'harmonisation tarifaire n'est pour nous qu'une mesure de bon sens, nos salaires étant bloqués depuis plusieurs années.

##### **- Augmentation de la valeur faciale du titre restaurant à 6.00 €**

La CGT réaffirme son attachement à la restauration collective pour tous, toutefois l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant est une revendication que nous portons depuis de longues années.

##### **- Prêt étudiant pour les enfants d'agents**

##### **- Mise à disposition des chèques emploi - service ( CESU) pour la garde des enfants de 6 à 12 ans .**

Ces CESU sont développés à titre expérimental dans 3 régions. Il subsiste des problèmes quant à leur utilisation, de nombreuses collectivités et associations( ex Centre Aéré ) les refusent.

**- Dispositif d'aides aux agents en difficultés financières (plafond d'aide est passé de 2 000 € à 3 000 €)**

Cette augmentation ne peut être que positive, néanmoins il faudra veiller à ce que le circuit soit le plus rapide possible.

## **REPARTITION DES DIFFERENTS BUDGETS**

Suite aux diverses propositions de la délégation et des organisations syndicales au groupe de travail, le conseil départemental a décidé les répartitions suivantes :

Le budget du CDAS est reconduit pour l'année 2015 pour un montant de 34 604 €

### **CAL MEDICO SOCIAL :**

(CAL : Crédit Action Locale)

Consultations juridiques : séances mensuelles pour un montant total de 900 €.

Il a été constaté une diminution de ces consultations en ce début d'année

### **CESF : 2 250 €**

Ce dispositif tripartite (agent, assistante de service social et conseillère en économie sociale et familiale) consiste en un accompagnement de la gestion budgétaire pour des personnes en difficultés afin qu'elles surmontent un passage difficile et atteignent une certaine autonomie financière.

### **Logement prioritaire : 917 €**

Possibilité d'hébergement pour une période limitée, soit pour des nouveaux arrivants, soit pour des agents en difficultés (rupture familiale..)

### **AMITIES FINANCES**

200 €, il s'agit des visites aux retraités et aux personnes hospitalisées avec remise de fleurs ou de chocolats.

### **RETRAITES**

Repas de fin d'année : 2 200 €. Sortie d'une journée dans la vallée de la Sarthe : 1 710 €

### **ARBRE DE NOEL**

Montant : 17 870 €

Pour 2015 il se tiendra le 2 décembre à Malraux (spectacle, cadeaux, goûter)

Comme l'an dernier, les enfants de 12, 13 et 14 ans bénéficieront d'un chèque cadeau.

### **CAL CULTUREL**

2 sorties en 2015

- le marais poitevin 30/05 et 06/06 : 3 795 €

- le Château de Vaux de Vicomte en septembre : 3 000 €

### **CAL COINS REPAS**

Remplacement matériels : 1000 €

## **AUTRES OPERATIONS**

" partageons nos talents " : 672 €

Mise en lumière des talents artistiques des agents au travers d'une exposition itinérante en fin d'année.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Relogement de la délégation d'action sociale, toujours à l'étude..... .

Un projet devrait nous être présenté en septembre...

Bilan chèque culture 2014, exceptionnellement 140 enfants ont bénéficié de ces chèques d'une valeur de 25 €

***Vos représentants pour la CGT Finances Publiques d'Indre et Loire :***  
***Sylvie HABAULT, Laurence ROYER***